



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENTREE 2021 FICHE DE PRESENTATION

UAI :

Type établissement : COLLEGE

Nom établissement : ELSA TRIOLET

Adresse: 3, Avenue Division Leclerc

Commune : 69694-VENISSIEUX CEDEX

Tél :04/72/89/00/00

Mail : ce.0692343X@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Le collège Elsa Triolet est situé au cœur des Minguettes à Vénissieux. Il regroupe les quartiers Armstrong, Division Leclerc, Ronde et Darnaise. Le collège est classé en zone d'éducation prioritaire. En septembre 2014, il a intégré la liste des établissements préfigureurs « REP+ ». L'établissement compte 90% de familles défavorisées, 80% de boursiers, et une absence de mixité sociale. L'empreinte de la cité sur les collégiens est marquée, le climat scolaire est fragile.

655 élèves sont accueillis au quotidien parmi eux des élèves de SEGPA, d'ULIS (Troubles Fonctionnels Cognitifs) et d'UPE2A (élèves arrivants en France). Le latin, l'option musique et la section sportive football sont proposés en enseignements complémentaires aux élèves. Les langues vivantes enseignées en 5ème sont l'allemand, l'arabe, l'italien et l'espagnol.

En sixième l'essentiel des élèves est issu de deux écoles du secteur, Anatole France et Paul Langevin, toutes deux classées en éducation prioritaire. Globalement les élèves effectuent leur parcours scolaire de la maternelle à la troisième au sein du réseau.

Le collège Elsa Triolet bénéficie d'une image positive sur le quartier, les résultats aux examens DNB sont encourageants (80% en 2020).

Le collège est pleinement concerné par la politique de la ville. Il est intégré à la cité éducatives « Minguettes Clochettes ».

Les relations avec les partenaires culturels sont très étroites car l'établissement est impliqué dans une dynamique de projets de réseau et d'établissement. Les parcours éducatifs regroupent plus de 80 projets.

Le Contrat d'objectifs 2017 - 2021 et le Contrat de réseau 2015 - 2019 fixent les axes du travail pédagogique dans l'établissement

Les moyens humains propres à un établissement de cette catégorie permettent de disposer de 2 conseillers principaux d'éducation (plus un mi-temps en moyen provisoire), 1 assistante sociale et 1 infirmière à temps plein.

Plus d'informations :

Site du collège <http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/triolet/>

Site du réseau Triolet <http://www2.ac-lyon.fr/etab/rep+/triolet>

Missions spécifiques et compétences requises :

- Le projet d'établissement et le contrat d'objectifs sont structurés autour de 3 axes :
 - Axe 1 : Réaliser un enseignement explicite et cohérent pour accroître les performances de compréhension et les acquis des élèves.
 - Axe 2 : Assurer aux élèves un parcours construit et motivant dans le réseau
 - Axe 3 : Agir et communiquer avec les acteurs du réseau
- Fonctions pouvant être confiées :
 - Professeur principal (deux professeurs principaux par classe)
 - Responsable de projets favorisant la mise en œuvre de la politique de l'établissement
 - Missions particulières de référents parcours